

# L'ex-super gendarme Paul Barril dort en prison

Il nie les faits mais aurait joué un rôle sulfureux d'intermédiaire

Il est arrivé, peu avant 11h, par la petite porte. Celle de la Ford Fiesta blanche qui l'a conduit de l'Evêché jusqu'au palais de justice, encadré par deux enquêteurs de la Division économique et financière de la PJ. Allongé à l'arrière du véhicule, il a tenté de dissimuler son visage devant l'assaut impétueux des caméras.

Né le 13 avril 1946 à Vinay, dans l'Isère, Paul Barril, l'ex-supergendarme de la cellule élyséenne, ex-numéro 2 du Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN), a aussitôt été conduit au quatrième étage du tribunal, dans le bureau du juge d'instruction Serge Tournaire. Deux heures d'audition vont déboucher sur une mise en examen pour *"association de malfaiteurs en vue d'une extorsion de fonds en bande organisée, en vue de la commission d'assassinats et en vue de la commission de corruption"*.

Le procureur ayant pris des réquisitions de placement de l'intéressé sous mandat de dépôt, un débat contradictoire a dès lors été organisé devant le juge des libertés et de la détention. Une heure plus tard, le magistrat décidait de placer Paul Barril en détention provisoire. Pour son avocate, Me Sophie Jonquet, *"il envisage de se défendre ardemment"*. *"Il nie farouchement toute implication frauduleuse dans le dossier"*, a-t-elle précisé hier soir.

L'enquête de la Financière sur les faits de "blanchiment" et de "double comptabilité" mis au jour au sein du cercle de jeux parisien Concorde lui prête pourtant un rôle de l'ombre et non des moindres. Nous pouvons révéler ici que Paul Barril aurait été contacté par François Rouge, le banquier genevois, incarcéré lui aussi à ce jour, via Olivier Bazin, dit *"Mario"*, un consultant africain pour recruter une équipe de "gros bras". Celle-ci avait pour mission d'éliminer le clan corse concurrent, emmené par Edmond Raffali, qui avait pris le pouvoir au sein du cercle.

Ainsi, le 8 septembre 2007, les enquêteurs interceptent-ils une conversation troublante, au cours de laquelle Rouge discute avec Barril des diverses manières de procéder: *"Corruption de fonctionnaires"* pour gêner le fonctionnement du Concorde, recours à d'éventuels *"mercenaires"*, l'objectif étant de faire *"déguerpir"* le clan adverse composé d'Edmond Raffali, Jacques Butafoghi et de Jean-François Federici. Toutefois, le capitaine Barril aurait refusé d'avoir recours à des méthodes expéditives.

*"Nous, on ne peut pas faire ça"*, glisse-t-il dans une écoute versée au dossier. Un argument qui n'a cependant pas permis hier soir à Paul Barril, le supergendarme, sorti major de sa promotion, ceinture noire de karaté, parachutiste confirmé, nageur de combat, tireur d'élite, passionné d'armes et de gadgets antiterroristes, d'échapper à la détention provisoire.

Par Denis Trossero ( dtrossero@laprovence-presse.fr )